

**Procès-verbal du Conseil de la
Ville de Fermont**

**C A N A D A
PROVINCE DE QUÉBEC
COMTÉ DUPLESSIS**

VILLE DE FERMONT

À une séance ordinaire du Conseil de ville, tenue à la salle de l'Hôtel de ville, le lundi 12 avril 2021, à 19 h 30;

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Son Honneur le Maire
Monsieur Martin ST-LAURENT,

Monsieur Bernard DUPONT,
Monsieur Danny BOUCHARD,
Madame Cindy VIGNOLA,
Monsieur Daniel BERGERON,
Monsieur Shannon POWER,

ÉTAIT ABSENT :

Monsieur Marco OUELLET.

Madame Marie Philippe COUTURE, greffière, et Monsieur Claude GAGNÉ, directeur général, sont aussi présents.

ORDRE DU JOUR

1.- Résolution – adoption de l'ordre du jour;

PÉRIODE DE QUESTIONS

2.- Résolution – adoption du procès-verbal;

3.- Résolution – adoption des comptes à payer;

4.- Résolution pour autoriser monsieur Jean-Michel Meilleur et/ou monsieur Étienne Bergeron à entreprendre toutes les démarches nécessaires pour que la Ville de Fermont puisse avoir les répondants nécessaires à l'obtention de la licence d'entrepreneur de la RBQ;

5.- Résolution pour accepter le procès-verbal du Comité consultatif d'urbanisme;

6.- Résolution pour autoriser l'achat d'un tracteur sur roues;

7.- Résolution pour autoriser la mise à niveau de la programmation de la télémétrie et des interfaces graphiques du procédé de traitement des eaux;

8.- Résolution pour adopter le rapport d'activités annuel 2020 concernant la sécurité incendie (schéma de couverture de risques);

9.- Résolution pour accepter l'offre de service de l'Union des municipalités du Québec pour le maintien de l'équité salariale;

10.- Résolution pour accepter la vente du lot 5 966 395 au cadastre du Québec à la Municipalité régionale de comté de Caniapiscau;

11.- Résolution amendant la résolution R20-03-14 « Résolution pour autoriser monsieur Philippe Pichet à mandater un notaire pour procéder à la vente des lots 5 966 847, 5 966 684 et 5 966 851 et à signer tous les documents y afférents »;

**Procès-verbal du Conseil de la
Ville de Fermont**

- 12.- Résolution amendant la résolution R21-03-10 « Résolution pour accepter la liste des organismes reconnus pour l'année 2021 »;
 - 13.- Résolution – Demande de financement au Fonds de soutien au développement des communautés en santé (FSDCS) – Programme de la MRC de Caniapiscau pour le passeport lecture de la bibliothèque de Fermont;
 - 14.- Résolution – Demande de financement au Fonds de soutien au développement des communautés en santé (FSDCS) – Programme de la MRC de Caniapiscau pour le projet « La Virée des sommets »;
 - 15.- Résolution pour accepter l'embauche de monsieur Sébastien Labarre au poste de manœuvre permanent aux Services techniques;
 - 16.- Résolution pour accepter l'embauche de Caroline Frappier au poste d'animateur aux programmes aquatiques et nautiques 25 heures;
 - 17.- Résolution pour accepter l'embauche de David Harrisson au poste de manœuvre spécialisé au centre récréatif – surnuméraire;
 - 18.- Résolution pour accepter l'embauche d'Isabelle Stringer au poste de saisonnière au Service des loisirs et de la culture;
 - 19.- Résolution pour autoriser la coopérative de production maraîchère La Gourmande à loger ses installations agroalimentaires dans le Parc des épinettes;
 - 20.- Résolution pour autoriser l'achat d'une camionnette;
- PÉRIODE DE QUESTIONS
- 21.- Résolution – fermeture de la séance.

R21-04-01

RÉSOLUTION – ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par le Conseiller Daniel BERGERON

APPUYÉ par le Conseiller Danny BOUCHARD

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

D'ADOPTER l'ordre du jour de cette séance ordinaire, tel que déposé, en laissant le point affaires diverses ouvert;

ADOPTÉE

R21-04-02

RÉSOLUTION – ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil ont pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 8 mars 2021;

IL EST PROPOSÉ par le Conseiller Shannon POWER

APPUYÉ par le Conseiller Bernard DUPONT

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE les membres du Conseil adoptent le procès-verbal, le tout tel que déposé;

ADOPTÉE

**Procès-verbal du Conseil de la
Ville de Fermont**

R21-04-03

RÉSOLUTION – ADOPTION DES COMPTES À PAYER

IL EST PROPOSÉ par le Conseiller Danny BOUCHARD

APPUYÉ par la Conseillère Cindy VIGNOLA

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la liste des comptes à payer datée du 31 mars 2021, au montant de **1 420 736,75 \$**, soit approuvée et d'autoriser la trésorière à payer lesdits comptes à même les fonds de la Ville de Fermont;

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

NUMÉRO 04-21

JE, SOUSSIGNÉE, certifie par la présente que des crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses et les engagements ci-après décrits et projetés par le Conseil de la susdite Municipalité (*Loi des cités et villes C-19, art. 481 a*).

Montant global des crédits requis pour les dépenses projetées :

▶ 1 692 764,61 \$

Paiements internet : 3389 à 3421 487 184,24 \$

Paiements par chèque : 24849 à 24987; 24989 à 25018 673 380,64 \$

**Paiements par Transphère : S10045 à S10160 273 249,05 \$
1 433 813,93 \$**

**Chèques de moins de 1 000 \$ 30 766,63 \$
Chèques de plus de 1 000 \$ 1 403 047,30 \$
1 433 813,93 \$**

Dépôts de paies # 9 à 12 258 950,68 \$

GRAND TOTAL 1 692 764,61 \$

Sandra Gagnon, trésorière

R21-04-04

RÉSOLUTION POUR AUTORISER MONSIEUR JEAN-MICHEL MEILLEUR ET/OU MONSIEUR ÉTIENNE BERGERON À ENTREPRENDRE TOUTES LES DÉMARCHES NÉCESSAIRES POUR QUE LA VILLE DE FERMONT PUISSE AVOIR LES RÉPONDANTS NÉCESSAIRES À L'OBTENTION DE LA LICENCE D'ENTREPRENEUR DE LA RBQ

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Fermont possède un parc immobilier comportant plus de 35 habitations permettant de loger ses employés;

CONSIDÉRANT QUE les habitations appartenant à la Ville de Fermont ont besoin de rénovations;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Fermont est propriétaire de plusieurs infrastructures municipales qui ont également besoin d'être entretenues;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Fermont désire développer et mettre en place des nouvelles infrastructures;

**Procès-verbal du Conseil de la
Ville de Fermont**

IL EST PROPOSÉ par le Conseiller Shannon POWER

APPUYÉ par le Conseiller Bernard DUPONT

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE les membres du Conseil autorisent l'achat du tracteur sur roues chez Cam-Trac Rimouski au montant de 95 429,25 \$ taxes incluses;

ADOPTÉE

R21-04-07

RÉSOLUTION POUR AUTORISER LA MISE À NIVEAU DE LA PROGRAMMATION DE LA TÉLÉMÉTRIE ET DES INTERFACES GRAPHIQUES DU PROCÉDÉ DE TRAITEMENT DES EAUX

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Fermont désire contrôler en entier le processus de traitement des eaux en synergie avec le programme de l'usine de purification;

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire de mettre à niveau la programmation, la télémétrie et les interfaces graphiques du procédé de traitement des eaux pour y arriver;

CONSIDÉRANT QUE ces travaux vont améliorer considérablement le contrôle du procédé de traitement des eaux;

CONSIDÉRANT QUE lors de l'acceptation du budget 2021, les membres du Conseil ont autorisé cette dépense;

CONSIDÉRANT QUE la firme Automatisation JRT possède l'expertise et les connaissances des procédés du traitement des eaux de la Ville de Fermont;

IL EST PROPOSÉ par le Conseiller Danny BOUCHARD

APPUYÉ par le Conseiller Shannon POWER

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE les membres du Conseil confie les travaux à la firme Automatisation JRT inc. au montant de 21 700 \$ taxes en sus;

ADOPTÉE

R21-04-08

RÉSOLUTION POUR ADOPTER LE RAPPORT D'ACTIVITÉS ANNUEL 2020 CONCERNANT LA SÉCURITÉ INCENDIE (SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES)

CONSIDÉRANT QUE dans l'application de mesures prévues au schéma de couverture de risques de la MRC de Caniapiscau, un rapport d'activités annuel doit être produit par la Ville de Fermont;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil ont pris connaissance du rapport;

IL EST PROPOSÉ par la Conseillère Cindy VIGNOLA

APPUYÉ par le Conseiller Daniel BERGERON

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

**Procès-verbal du Conseil de la
Ville de Fermont**

QUE les membres du Conseil adoptent le rapport d'activités annuel 2020 concernant la sécurité incendie conformément aux actions prévues au plan de mise en œuvre du schéma de couverture de risque et que ce rapport soit transmis à la MRC de Caniapiscau.

ADOPTÉE

R21-04-09

RÉSOLUTION POUR ACCEPTER L'OFFRE DE SERVICE DE L'UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC POUR LE MAINTIEN DE L'ÉQUITÉ SALARIALE

CONSIDÉRANT QUE la loi prévoit que le maintien de l'équité salariale doit se faire aux cinq ans;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Fermont devait produire l'évaluation pour février 2021;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil ont pris connaissance de l'offre de service de l'Union des municipalités du Québec;

CONSIDÉRANT QUE l'offre de service inclut également l'évaluation des postes cadres de la Ville de Fermont qui doit être réalisée;

IL EST PROPOSÉ par la Conseillère Cindy VIGNOLA

APPUYÉ par le Conseiller Shannon POWER

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE les membres du Conseil acceptent l'offre de service de l'Union des municipalités du Québec le tout tel que déposé et n'excédant pas la somme de 7 000 \$ avant taxes.

ADOPTÉE

R21-04-10

RÉSOLUTION POUR ACCEPTER LA VENTE DU LOT 5 966 395 AU CADASTRE DU QUÉBEC À LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE CANIAPISCAU

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire que la Ville de Fermont vende des propriétés immobilières en faveur de la Municipalité régionale de comté de Caniapiscau;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Fermont a accepté de vendre à la MRC de Caniapiscau un lot vacant portant le numéro 5 966 395 au cadastre du Québec situé sur le boulevard Jean-Claude Ménard, à Fermont, pour le prix de trente-quatre mille neuf cents dollars (34 900 \$) pour des fins de bureau touristique, respectant ainsi les prescriptions contenues aux lettres patentes délivrées le 8 décembre 1977 en faveur de la Ville;

CONSIDÉRANT QUE la Ville a reçu l'acceptation de la MRC de Caniapiscau pour cette transaction;

IL EST PROPOSÉ par le Conseiller Bernard DUPONT

APPUYÉ par le Conseiller Shannon POWER

**Procès-verbal du Conseil de la
Ville de Fermont**

D'AUTORISER le directeur général ou la greffière à conclure et à signer pour et au nom de la Ville de Fermont tous les documents nécessaires ou utiles dont notamment des actes d'achat aux fins de parfaire, de permettre, ou de faciliter l'exécution des obligations de la Ville, conformément à la présente résolution.

D'AUTORISER les personnes ci-haut désignées à déléguer leur pouvoir de signer tout document à toute personne, collègue du notaire instrumentant ou membre de son personnel.

ADOPTÉE

R21-04-11

RÉSOLUTION AMENDANT LA RÉSOLUTION R20-03-14 « RÉSOLUTION POUR AUTORISER MONSIEUR PHILIPPE PICHET À MANDATER UN NOTAIRE POUR PROCÉDER À LA VENTE DES LOTS 5 966 847, 5 966 684 ET 5 966 851 ET À SIGNER TOUS LES DOCUMENTS Y AFFÉRENTS »

CONSIDÉRANT la démission de monsieur Philippe Pichet au poste de directeur général de la Ville de Fermont;

IL EST PROPOSÉ par le Conseiller Danny BOUCHARD

APPUYÉ par la Conseillère Cindy VIGNOLA

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le paragraphe suivant soit amendé :

« D'AUTORISER Monsieur Philippe Pichet, directeur général, à mandater un notaire pour procéder à la vente des lots 5 966 847, 5 966 684 et 5 966 851 et à signer tous les documents y afférents »;

ET QU'il soit remplacé par le suivant :

« D'AUTORISER Monsieur Claude Gagné, directeur général, à mandater un notaire pour procéder à la vente des lots 5 966 847, 5 966 684 et 5 966 851 et à signer tous les documents y afférents ».

ADOPTÉE

R21-04-12

RÉSOLUTION AMENDANT LA RÉSOLUTION R21-03-10 « RÉSOLUTION POUR ACCEPTER LA LISTE DES ORGANISMES RECONNUS POUR L'ANNÉE 2021 »

CONSIDÉRANT la remise de la documentation conforme du Club de judo de Fermont;

IL EST PROPOSÉ par la Conseillère Cindy VIGNOLA

APPUYÉ par le Conseiller Daniel BERGERON

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE l'annexe à la résolution R21-03-10 soit modifiée afin d'ajouter le Club de judo de Fermont à la liste des organismes reconnus pour l'année 2021.

ADOPTÉE

**Procès-verbal du Conseil de la
Ville de Fermont**

R21-04-13

RÉSOLUTION – DEMANDE DE FINANCEMENT AU FONDS DE SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT DES COMMUNAUTÉS EN SANTÉ (FSDCS) – PROGRAMME DE LA MRC DE CANIAPISCAU POUR LE PASSEPORT LECTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE DE FERMONT

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil ont pris connaissance de la demande de financement au Fonds de soutien au développement des communautés en santé (FSDCS), pour le projet de passeport lecture de la bibliothèque de Fermont;

CONSIDÉRANT QUE le projet consiste à remettre gratuitement un livre neuf aux citoyens fréquentant régulièrement la bibliothèque selon certaines modalités;

CONSIDÉRANT QUE le projet permettra de renforcer la lecture chez les enfants, de sensibiliser les parents à l'importance de la lecture chez les enfants et d'augmenter la fréquentation à la bibliothèque;

IL EST PROPOSÉ par le Conseiller Danny BOUCHARD

APPUYÉ par la Conseillère Cindy VIGNOLA

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la Ville de Fermont appuie le projet de passeport lecture de la bibliothèque;

QUE les membres du Conseil autorisent Madame Marie-Pier Allard, directrice du Service des loisirs et de la culture, à signer tous les documents requis pour la demande de financement au Fonds de soutien au développement des communautés en santé (FSDCS);

QUE soit confirmé l'engagement de la Ville de Fermont à payer sa part des coûts admissibles au projet, soit 885,60 \$ correspondant à 20 % des coûts totaux du projet.

ADOPTÉE

R21-04-14

RÉSOLUTION - DEMANDE DE FINANCEMENT AU FONDS DE SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT DES COMMUNAUTÉS EN SANTÉ (FSDCS) – PROGRAMME DE LA MRC DE CANIAPISCAU POUR LE PROJET « LA VIRÉE DES SOMMETS »

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil ont pris connaissance de la demande de financement au Fonds de soutien au développement des communautés en santé (FSDCS), pour le projet « virée des sommets »;

CONSIDÉRANT QUE le projet consiste à organiser un événement de randonnée pédestre encourageant la population à gravir cinq différents sommets entourant la ville de Fermont;

CONSIDÉRANT QUE les objectifs du projet sont d'amener la population fermontoise à bouger cet été sans se rassembler, de faire la promotion de l'activité physique et de faciliter et d'encourager la pratique de l'activité physique;

CONSIDÉRANT QUE les sommes payées permettront de baliser les sentiers, d'identifier les montagnes et de remettre un objet promotionnel aux participants;

IL EST PROPOSÉ par le Conseiller Danny BOUCHARD

**Procès-verbal du Conseil de la
Ville de Fermont**

APPUYÉ par le Conseiller Bernard DUPONT

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la Ville de Fermont appuie le projet « virée des sommets »;

QUE les membres du Conseil autorisent Madame Marie-Pier Allard, directrice du Service des loisirs et de la culture, à signer tous les documents requis pour la demande de financement au Fonds de soutien au développement des communautés en santé (FSDCS);

QUE soit confirmé l'engagement de la Ville de Fermont à payer sa part des coûts admissibles au projet, soit 938 \$, correspondant à 20 % des coûts totaux du projet.

ADOPTÉE

R21-04-15

RÉSOLUTION POUR ACCEPTER L'EMBAUCHE DE MONSIEUR SÉBASTIEN LABARRE AU POSTE DE MANOEUVRE PERMANENT AUX SERVICES TECHNIQUES

CONSIDÉRANT les nombreux projets et travaux à venir;

CONSIDÉRANT les nombreux départs à la retraite prévus pour les deux prochaines années;

CONSIDÉRANT les besoins de formation et de passation de connaissances afin d'assurer la relève du service;

CONSIDÉRANT les deux évaluations positives de monsieur Sébastien Labarre faites par ses superviseurs;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil ont pris connaissance des recommandations de monsieur Jean-Michel Meilleur, directeur des Services techniques;

IL EST PROPOSÉ par le Conseiller Daniel BERGERON

APPUYÉ par le Conseiller Bernard DUPONT

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ACCEPTER l'embauche de Monsieur Sébastien Labarre au poste de manœuvre permanent aux Services techniques en date du 12 avril 2021 selon les conditions de la convention collective;

ADOPTÉE

R21-04-16

RÉSOLUTION POUR ACCEPTER L'EMBAUCHE DE CAROLINE FRAPPIER AU POSTE D'ANIMATRICE AUX PROGRAMMES AQUATIQUES ET NAUTIQUES 25 HEURES

CONSIDÉRANT QUE le poste d'animateur aux programmes aquatiques et nautiques est vacant depuis le 25 septembre 2019;

CONSIDÉRANT QUE suite au processus d'entrevues, Caroline Frappier est considérée comme la candidate la plus compétente pour effectuer les tâches;

**Procès-verbal du Conseil de la
Ville de Fermont**

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil ont pris connaissance des recommandations de Madame Marie-Pier Allard, directrice du Service des loisirs et de la culture;

IL EST PROPOSÉ par la Conseillère Cindy VIGNOLA

APPUYÉ par le Conseiller Shannon POWER

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ACCEPTER l'embauche de Caroline Frappier au poste d'animatrice aux programmes aquatiques et nautiques 25 heures en date du 12 avril 2021 selon les conditions de la convention collective;

ADOPTÉE

R21-04-17

RÉSOLUTION POUR ACCEPTER L'EMBAUCHE DE DAVID HARRISSON AU POSTE DE MANOEUVRE SPÉCIALISÉ AU CENTRE RÉCRÉATIF - SURNUMÉRAIRE

CONSIDÉRANT QUE le Service des loisirs et de la culture s'occupe de l'entretien de plusieurs plateaux sportifs;

CONSIDÉRANT QUE suite au processus d'entrevues, David Harrisson est considéré comme le candidat le plus compétent pour effectuer les tâches;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil ont pris connaissance des recommandations de Madame Marie-Pier Allard, directrice du Service des loisirs et de la culture;

IL EST PROPOSÉ par la Conseillère Cindy VIGNOLA

APPUYÉ par le Conseiller Danny BOUCHARD

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ACCEPTER l'embauche de David Harrisson en date du 19 avril 2021 au poste de manœuvre spécialisé au centre récréatif - surnuméraire selon les conditions de la convention collective;

ADOPTÉE

R21-04-18

RÉSOLUTION POUR ACCEPTER L'EMBAUCHE D'ISABELLE STRINGER AU POSTE DE SAISONNIÈRE AU SERVICE DES LOISIRS ET DE LA CULTURE

CONSIDÉRANT QUE le Service des loisirs et de la culture est responsable de l'entretien des parcs et espaces verts;

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire qu'une ressource s'occupe de la supervision des étudiants attirés aux parcs et espaces verts;

CONSIDÉRANT QUE suite au processus d'entrevues, Isabelle Stringer est considérée comme la candidate la plus compétente pour effectuer les tâches;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil ont pris connaissance des recommandations de Madame Marie-Pier Allard, directrice du Service des loisirs et de la culture;

IL EST PROPOSÉ par le Conseiller Shannon POWER

**Procès-verbal du Conseil de la
Ville de Fermont**

APPUYÉ par le Conseiller Bernard DUPONT

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ACCEPTER l'embauche d'Isabelle Stringer en date du 17 mai 2021 au poste de saisonnière au Service des loisirs et de la culture;

ADOPTÉE

R21-04-19

RÉSOLUTION POUR AUTORISER LA COOPÉRATIVE DE PRODUCTION MARAÎCHÈRE LA GOURMANDE À LOGER SES INSTALLATIONS AGROALIMENTAIRES DANS LE PARC DES ÉPINETTES

CONSIDÉRANT la consultation publique tenue le lundi 29 mars 2021;

CONSIDÉRANT la lettre d'appui au projet signée par le directeur général par intérim le 9 février 2021 suite à une rencontre de la présidente de la coopérative La Gourmande avec le conseil municipal;

CONSIDÉRANT QUE le projet de production maraîchère est à l'avantage des citoyens;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil ont pris connaissance du projet de bail entre la Ville de Fermont et la coopérative La Gourmande;

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ACCEPTER le projet tel que soumis et d'autoriser la coopérative de production maraîchère La Gourmande à loger ses installations agroalimentaires dans le Parc des épinettes selon les modalités du bail à intervenir;

ET

D'AUTORISER monsieur Claude Gagné, directeur général, ou Martin St-Laurent, maire de Fermont, à signer le bail avec les représentants de la coop de production maraîchère.

ADOPTÉE

R21-04-20

RÉSOLUTION POUR AUTORISER L'ACHAT D'UNE CAMIONNETTE

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Fermont a besoin d'une nouvelle camionnette;

CONSIDÉRANT QUE lors de l'acceptation du budget 2021, les membres du Conseil ont autorisé l'achat d'une nouvelle camionnette;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Fermont a fait parvenir à deux soumissionnaires des lettres d'invitation à soumissionner pour l'achat de la camionnette;

CONSIDÉRANT QU'un seul fournisseur a répondu à l'invitation et a soumis le montant suivant :

CAROL AUTO FORD 48 117,04 \$

CONSIDÉRANT QUE monsieur Jean-Michel Meilleur, directeur des Services techniques, a confirmé la conformité de la soumission;

IL EST PROPOSÉ par le Conseiller Danny BOUCHARD

APPUYÉ par le Conseiller Shannon POWER

**Procès-verbal du Conseil de la
Ville de Fermont**

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE les membres du Conseil autorisent l'achat d'une camionnette chez Carol Auto Ford au montant de 48 117,04 \$ taxes incluses;

ADOPTÉE

R21-04-21

RÉSOLUTION – FERMETURE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ par le Conseiller Shannon POWER

APPUYÉ par le Conseiller Danny BOUCHARD

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la séance soit levée à 19 h 53.

MARTIN ST-LAURENT

MAIRE

MARIE PHILIPPE COUTURE

GREFFIÈRE